

# COOPERATION BURKINA-ARABIE SAOUDITE

## 3 milliards pour la réalisation de 356 forages

**M** Hamidou Wibgha, ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances chargé des Finances a procédé le mardi 26 mai 1998 à la signature d'une Convention de cinq (5) millions de dollars américains soit environ trois (3) milliards de FCFA.

Ce protocole d'entente entre le gouvernement du Burkina et le Fonds saoudien pour le développement représenté

par M. Saleh Al Mosaad, directeur général-adjoint pour la Coopération internationale du Fonds saoudien pour le développement (FSD), servira principalement à la réalisation de 350 forages équipés de pompes à motricité humaine et de six (6) forages équipés de système d'adduction d'eau potable (AEP) simplifié (réservoirs, réseaux de distribution, pompes motorisées) pour les provinces de la région Est du pays. En effet cette région Est connaît une couverture moyenne de ces équipements, et la présente convention permettra au Burkina de combler ce déficit. Ce protocole d'accord



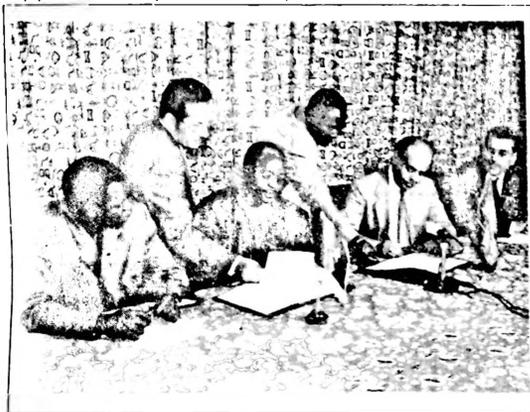
M. Wibgha et M. Al Mosaad, échangeant les documents de la convention, à la satisfaction du ministre d'Etat, ministre de l'Environnement et de l'Eau M. Salif Diallo.

leurs efforts permanents et continus en faveur du Burkina. Le Burkina Faso qui inaugure cette phase III du programme saura toujours mériter cette confiance.

L'étude de faisabilité de cette phase est programmée pour le mois de juin 1998 et le démarrage des travaux prévu pour le dernier trimestre de 1998.

L'exécution de l'ensemble du programme est assurée par l'agence GTZ de la République Fédérale d'Allemagne.

Issoufou OUEDRAOGO  
Ph. : Moussa KOUÏOUGOU



M. Saleh Al Mosaad, et Hamidou Wibgha procédant à la signature de la convention pour la réalisation de 356 forages.

par M. Saleh Al Mosaad, directeur général-adjoint pour la Coopération internationale du Fonds saoudien pour le développement (FSD), servira principalement à la réali-

concerne la phase III du «programme saoudien de forage de puits et de développement rural dans les pays du Sahel». En rappel, les phase I et II dudit programme ont

permis la réalisation de 1014 forages productifs pour un montant total de 14,6 millions de dollars américains. Ainsi avec la convention qui vient d'être signée, la subvention consentie par le Fonds saoudien pour le développement au profit du Burkina Faso, est portée à 19 millions de dollars soit environ 11,4 milliards de francs CFA pour l'exécution de 1364 forages.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Environnement et de l'Eau, M. Salif Diallo qui assistait à cette cérémonie a traduit au peuple saoudien et au Fonds saoudien pour le développement (FSD) les

remerciements et la satisfaction de tout le peuple burkinabè pour